

1370.

ORDRE de Notre-Dame du Chardon, dit aussi de Bourbon, et de l'Espérance. (FRANCE.)

Institué par Louis II, duc de Bourbon, en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge immaculée, lors de son mariage avec Anne, fille de Beraud II, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne.

Il étoit composé de vingt-six chevaliers, y compris le duc de Bourbon qui en étoit le chef. Ce prince voulut que ses successeurs ducs de Bourbonnais en fussent aussi chefs et souverains, et qu'on ne reçut pour chevaliers que des personnes nobles et sans reproche. Ces chevaliers portoient tous les jours une ceinture de velours bleu doublée de satin rouge, bordée d'or, avec le mot *espérance* en broderie, aussi d'or. Elle fermoit à boucles et ardillons de fin or, ébarbillonnés et déchiquetés avec émail vert, comme la tête d'un chardon.

Aux grandes fêtes, et principalement à celle de la conception de la sainte Vierge, le duc de Bourbon tenoit table ouverte aux chevaliers qui

étoient vêtus de soutanes de damas incarnat, avec les manches larges, ceintes de leurs ceintures bleues.

Leur grand manteau étoit de bleu céleste doublé de satin rouge; et le grand collier de l'Ordre, de fin or, du poids de dix marcs, fermant à boucles et ardillons d'or par derrière. Il étoit composé de lozanges entières et de demi-lozanges à double orle, émaillées de vert, percées à jour, remplies de fleurs de lis d'or et du mot *espérance* écrit en lettres capitales à l'antique. Au bout du collier pendoit sur l'estomac un ovale dans lequel étoit l'image de la sainte Vierge, entourée d'un soleil d'or, et couronnée de douze étoiles, avec un croissant sous ses pieds, et au bout une tête de chardon émaillée de vert. Pag. 146, pl. IX, n° 4.

Leur bonnet étoit de velours vert rebrassé de panne cramoisie, sur lequel étoit l'écu d'or à la devise *allen* dont nous avons parlé.

Cet Ordre fut recherché par plusieurs grands seigneurs et même par des étrangers qui se faisoient gloire de tenir par là au duc de Bourbon, qui passoit pour un des grands capitaines de son temps. Duguesclin lui-même tint à honneur d'en être décoré. Voyez Hist. de Fr. de Velly, t. 11, p. 54.